

Plan Canicule de la Ville de Varennes Vauzelles



Depuis la canicule de l'été 2003, la loi impose aux municipalités d'établir un Registre Communal Nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des personnes en situation de handicap résidants à leur domicile, peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables afin d'être contactées en cas d'alerte. **L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.**

C'est pourquoi, le Centre Communal d'Action Sociale active chaque été, dans le cadre de la veille sociale, le dispositif de prévention canicule.

Appels téléphoniques aux personnes inscrites sur le registre

Les conseils pratiques à suivre pour se préserver des effets de la chaleur.

Lorsque les températures sont élevées, il est important de rappeler des règles simples pour un maintien en bonne santé :

- S'hydrater régulièrement
- Humidifier son corps et se ventiler ;
- Maintenir sa maison au frais, fermer les volets le jour ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas consommer d'alcool ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes.

Le registre Communal est confidentiel et recense les personnes isolées via le Centre Communal d'Action Sociale. **C'est une action volontaire NON obligatoire.**

L'usage de ce registre est réservé exclusivement à l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Lieu climatisé identifié

Lors du déclenchement de la vigilance ORANGE, le Centre Gérard Philippe pourra sur inscription accueillir les personnes qui souhaitent se rafraîchir et se protéger de la température excessive.

Un transport avec le véhicule du CCAS pourra éventuellement être mis en place.

Une distribution d'eau sera proposée sur le lieu d'accueil, afin de favoriser la bonne hydratation du corps.

Si vous souhaitez être recensé et être inscrit n'hésitez pas à vous faire inscrire :

En vous rendant au CCAS directement « salle André MALRAUX », 5 rue André MALRAUX Horaires d'ouverture 8H30-12h15 / 13H30-17H30 ☎ au 06 16 13 77 00

La fiche de renseignements doit être remplie par l'intéressé ou bien par un tiers. Elle doit cependant être signée par le bénéficiaire.